

Sujet : [INTERNET] Avis d'un citoyen sur la réouverture de la Carrière QUATRE SAISONS à Saint Lary

De :

Date : 23/02/2020 18:46

Pour : pref-utilite-publique@ariego.gouv.fr

Madame la Préfète,

je vous écris afin d'exprimer mon point de vue dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de réouverture de la carrière "Quatre Saisons" de Saint Lary en Ariège.

Amateur de randonnée, j'ai plaisir à me promener en Haute Bellongue, au dessus de Rouech, au bout de la route forestière de Saint Lary dans ce lieu sauvage où l'écosystème naturel reprend peu à peu sa place, notamment l'Ours dont les traces sont prouvées à quelques centaines de mètres du projet.

C'est dans ce cadre naturel fragile que le projet de réouverture de la carrière "QUATRE SAISONS" vous est soumis.

De mon point de vue, ce projet de réouverture de cette carrière à Saint Lary vient en totale opposition avec les objectifs de préservation de l'écosystème : bruit, pollution des cours d'eaux, poussières, camions empruntant des chemins forestiers ... Une véritable incohérence en plein cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Je ne comprendrais pas qu'un projet servant l'intérêt particulier de quelques personnes (famille Plo et Mr Rivieri) soit autorisé alors que les retombées réelles dans la vallée sont extrêmement limitées.

On sacrifierait un écosystème contre la promesse de quelques emplois ? Tout le monde sait que le marbre ne sera pas traité ici et que les travailleurs étrangers ne contribueront pas véritablement à la vie locale (exemple à Aubert).

De plus, la plainte au pénal déposée pour exploitation illégale de la carrière des Quatre Saisons durant la période préalable à la première enquête publique laisse transparaître le peu de considération que l'exploitant et son associé Mr RIVIERI feront de leurs obligations dans le cadre de cette ICPE.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de ne pas accorder l'autorisation à la réouverture de la carrière QUATRE SAISONS à Saint Lary.

Sincères salutations,

Vincent CAMINEL